

Grève nationale du jeudi 9 janvier 2020 Temps d'animation assurés par la Mairie

	40 Arpents maternelle	40 Arpents élémentaire	Bois de la Garenne maternelle	Bois de la Garenne élémentaire	Grande Ile maternelle	Grande Ile élémentaire	Lac maternelle	Lac élémentaire	Pépinières maternelle	Pépinières élémentaire	Sente des Carrières maternelle	Sente des Carrières élémentaire
Accueil du matin de 7h30 à 8h20	AUCUNE PERTURBATION		AUCUNE PERTURBATION		AUCUNE PERTURBATION	OUI	- AUCUNE PERTURBATION		AUCUNE PERTURBATION		AUCUNE PERTURBATION	
Restauration de 11h30 à 13h20						OUI						
Animation du soir de 16h30 à 19h00						OUI						
Études de 16h30 à 18h00						NON						
Service minimum d'accueil * de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30						OUI (3 classes)						

Service minimum d'accueil *

le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires désigne l'obligation légale qu'ont les mairies de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires).

Pour les temps scolaires, veuillez vous rapprocher des directeurs d'écoles.